Zeitschrift: Bulletin / Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten = Association Suisse des Professeurs d'Université

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten

Band: 15 (1989)

Heft: 4

Rubrik: Sommersemester = Semestre d'été 1989

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sommersemester 1989 / Semestre d'été 1989

Universität Basel

En accord avec les recommandations de la conférence universitaire suisse de créer dans chaque université un office de coordination pour l'écologie et la protection de l'environnement, Bâle prévoit de créer un office intitulé "Homme, Société et Environnement" qui sera financé par les cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne par l'entremise d'une fondation. - Au début du semestre d'été, les représentants compétents des gouvernements de Baden-Württemberg, de l'Alsace et des deux demi-cantons de Bâle, ont décidé de lancer un projet commun de recherche climatologique. A son départ, le projet est doté d'un budget de FS 30 millions. - Dans le contexte du projet proposé par la direction universitaire, de donner le statut de corporation de droit public à l'ensemble des étudiantes, des différends concernant la question du financement sont apparus. D'une part, les étudiants se prononçaient en faveur d'une contribution de tous les immatriculés, et d'autre part, une contre-proposition prévoyait que les contributions des non-membres échoueraient au rectorat pour le financement des "buts estudiantins". A ce jour, une décision n'a pas été prise, mais les représentants des étudiants débattront de la suite à donner à ce problème.

Die im April von der Schweizerischen Hochschulkonferenz ausgesprochene Empfehlung, an jeder Hochschule eine Koordinationsstelle für *Oekologie* und Umweltschutz zu schaffen, entspricht weitgehend den Vorstellungen auch der Basler Universität. Beabsichtigt ist, die dringend notwendige intensivere Auseinandersetzung mit den Problemen des Umweltschutzes durch mehrere aufeinander abgestimmte Programme zu fördern: Im Rahmen der Philosophisch-Natuwissenschaftlichen Fakultät soll ein Studiengang für Umweltschutz aufgebaut werden. Die zu schaffende Koordinationsstelle "Mensch, Gesellschaft, Umwelt" soll als Hauptaufgabe die Schaffung eines umweltorientierten Begleitstudiums für alle Disziplinen vorantreiben. Eine von den Kantonen Basel-Stadt und Basel-Land zu tragende Stiftung soll die Mittel für die ökologische Forschung bereitstellen und schliesslich wird bei Bewährung der genannten Aktivitäten eine Institutionalisierung in einem Zentrum für interdisziplinäre ökologische Lehre und Forschung erfolgen.

Ebenfalls zu Beginn des Sommersemesters wurde das aus der Zusammenarbeit der oberrheinischen Universitäten entstandene Projekt einer gemeinsamen *Klimaforschung*, von den zuständigen Regierungsvertretern Baden-Württembergs, des Elsass sowie der beiden Basler Kantone beschlossen.

Das zunächst mit 30 Mio Franken dotierte Forschungsprogramm hat zum Ziel, Klima und Umweltbedingungen am Oberrhein grenzüberschreitend und fachübergreifend zu untersuchen. Von der gemeinsamen Erfassung des Klimazustandes, der Luftqualität sowie der Bestimmung der natürlichen Energieumsetzung an der Bodenoberfläche werden konkrete Entscheidungshilfen für Massnahmen im Umweltschutz und in der Regionalplanung erwartet.

Im Dezember 1987 hatte die Regenz beschlossen, der Regierung die Verankerung einer *GesamtstudentInnenschaft* als Körperschaft des öffentlichen Rechts im Universitätsgesetz zu beantragen.
Im März 1989 erklärte sich der Regierungsrat bereit, dem Grossen Rat einen entsprechenden Ratschlag zu unterbreiten, in dem ein individuelles Austrittsrecht vorzusehen sei. Die Regenz hatte folglich einen entsprechenden Vorschlag für die Gesetzesänderung abzufassen.
Nachdem zunächst festgestellt wurde, dass das Bundesgericht 1978 in einem die Universität Zürich betreffenden Fall entschieden hatte, dass die Schaffung einer öffentlich rechtlichen Körperschaft der gesetzlichen Grundlage bedürfe und dass ferner eine solche Körperschaft die Vereinsfreiheit nicht verletze, wenn sie keine Zwangsmitgliedschaft vorsehe, musste nur noch über die inhaltlich kontroversen Punkte entschieden werden. Während die Regenz ohne Gegenstimme mit nur einigen Enthaltungen positiv über die Aufgaben einer solchen Körperschaft befunden hatte, schieden sich die Geister, als es um die Finanzierung ging: Die Studierenden hatten vorgeschlagen, die StudentInnenschaft solle u.a. durch eine von allen Immatrikulierten zu zahlende Grundgebühr finanziert werden. Indessen obsiegte ein Gegenantrag, wonach die Gebühren von Nichtmitgliedern dem Rektorat für "studentische Zwecke" zukommen sollten. Deshalb verliessen vor der Schlussabstimmung die studentischen Vertreter die damit nicht mehr beschlussfähige Regenz. Die Studierenden wollen zu Beginn des Wintersemesters im Studentenrat über ihre weitere Mitarbeit in der Regenz diskutieren. Man darf somit gespannt sein, wie's weitergeht.

Wilhelm Hill

Universität Bern

A cause d'un séjour de recherche aux Etats-Unis, le rapporteur se limite à quelques points seulement. Par ailleurs, il a été fortement occupé par l'organisation du premier congrès de la société suisse pour la psychologie, congrès auquel 250 personnes ont participé. - La faculté des lettres a réussi, grâce à une "action-donation" spectaculaire de ses instituts et séminaires, à réunir les moyens nécessaires à la création de la chaire des sciences du théâtre. - Dans l'université de Berne aussi, des discussions ont eu lieu concernant le renforcement des effectifs féminins dans le domaine de l'enseignement et de la recherche. - L'événement le plus important était certainement la mise en application de la révision partielle de la loi universitaire. Toute une série de nouvelles réglementations y sont contenues. Ainsi dans le futur, la direction universitaire comportera: un recteur ou une femme recteur et deux vice-recteurs ou femmes vice-recteurs avec une durée de fonction allongée à deux ans, ainsi qu'un Directeur/une Directrice académique et un Directeur/une Directrice administratif/ve.

Mein Bericht beschränkt sich diesmal auf wenige Punkte und kam überdies zu spät; das hängt vor allem damit zuammen, dass ich nur einen kleinen Teil des Semesters in Bern geniessen konnte, da ich in der zweiten Semesterhälfte abwesend war; ich hielt mich zu einem längeren Forschungsaufenthalt in den USA auf.

Mein zweiter Entschuldigungsgrund ist der, dass ich zusammen mit meinen Mitarbeitern in Bern den ersten Kongress der Schweizerischen Gesellschaft für Psychologie organisierte, an dem ca. 250 Personen teilnahmen. Bern hatte schliesslich, das ist nicht allgemein bekannt, den ersten aktenkundig nachgewiesenen Lehrstuhl für Psychologie, besetzt mit dem Begründer der Völkerpsychologie Moritz Lazarus. Bemerkenswert auch für Nicht-Psychologen an diesem Kongress ist vor allem das dabei (wieder einmal) deutlich gewordene Sprachenproblem. Die Veranstalter hatten ursprünglich deutsch und französisch als Kongress-Sprache vorgesehen; dann wurde auf vielfachen Wunsch schliesslich Englisch zur dritten und bevorzugten Kongress-Sprache erklärt. Die Veranstalter gerieten damit in ein Kreuzfeuer der Meinungen, die von "Bankrotterklärung einer Schweizerischen Psychologie" bis zu "die einzige Möglichkeit einer gemeinsamen Plattform" reichten. Mir scheint es tatsächlich so zu sein, dass die Schweizer sich bald in Englisch werden verständigen müssen, wenn sie so fortfahren - die Deutschschweizer mit ihrer Bevorzugung der Mundart, die Westschweizer mit ihrer Ablehnung der deutschen Sprache.

Bemerkenswert erscheint mir, dass es der philosophisch-historischen Fakultät "nicht ganz ohne sanften Zwang" gelang, die für die Entwicklung des Lehrstuhls für Theaterwissenschaften noch fehlenden Mittel durch eine Art Fastenspende der verschiedenen Institute und Seminarien aufzubringen. Diese Selbstlosigkeit soll nun durch Bundeszuschüsse und Stellenumwandlungen von Seiten des Kantons belohnt werden.

Auch an der Universität Bern regt sich der Wunsch nach stärkerer Beteiligung der Frauen an Forschung und Lehre auf allen Stufen. An einer Veranstaltung im Juni wurden die verschiedenen Aspekte des Problems vorgetragen. Dies kann allerdings nur der Beginn einer allgemeinen öffentlichen Diskussion sein. Vorläufig werden, so weit ich das überblicke, die Probleme von den meisten Männern noch unterbewertet, während nur die wenigsten begabten Absolventinnen bereit sind, sich auf das Risiko einer Universitätslaufbahn einzulassen. Proklamationen helfen da nicht viel weiter.

Das wichtigste Ereignis für die Universität war wohl die endgültige Verabschiedung und Inkraftsetzung der Teilrevision des Universitätsgesetzes und einiger der dazu gehörigen Geschäftsordnungen und Reglemente. Die Weiterbildung ist nun in die Zweckbestimmung der Universität aufgenommen worden, Interdisziplinarität soll stärker gefördert werden. Die Zwangskörperschaft der Studierenden ist im Gesetz explizit geregelt worden, ebenso die Vertretung der Studierenden und AssistentInnen im Senatsausschuss. Vor allem aber ist die Universitätsspitze erheblich gestärkt worden: Der Universitätsleitung gehören künftig RektorIn und zwei Vize-RektorInnen (je auf 2 Jahre gewählt), der akademische Direktor (bisher Rektoratssekretär) und der Verwaltunsdirektor (bisher Verwaltungsleiter) an. Die Befugnisse des Senatsausschusses wurden gestärkt. Jetzt wird also endlich alles besser werden. - Bei der Verabschiedung des Reglementes über die Universitätsleitung kam es noch zu Auseinandersetzungen über die Kompetenzen der Fakultäten bei der Bestimmung der Vize-RektorInnen, die schliesslich im Sinne eines Kompromisses beigelegt werden konnten. - Im übrigen streben, nach der erfolgten Teilrevision, Erziehungdirektion und Universitätsleitung für die 90er Jahre eine Gesamtrevision

des Universitätsgesetzes an. Dann wird also schon wieder alles besser werden.

Mario von Cranach

Université de Fribourg

Zwei der Anliegen, die schon im Bericht über das Wintersemester 1988/89 eine Rolle spielten, blieben auch während des Sommers von unverminderter Bedeutung. Das erste ist eine neue Pensionsregelung für die Professorenschaft im Hinblick auf die vorgesehene Festsetzung des Rücktrittsalters auf 65 Jahre. Die zuständige Kommission schlägt mehrere Varianten vor, um den im Amt stehenden Professoren ihre volle Pension zu sichern; für neu eintretende Professoren stehen Uebergangsregelungen zur Diskussion. - Das zweite Anliegen: Der Grosse Rat hat, wie angekündigt, an seiner Septembersession einen Beschlussentwurf vorgelegt, der Erwerb und Umbau eines Gebäudekomplexes für die Universität betrifft; das Kantonsparlament stimmte beinahe einstimmig zu - dies bei einer Gesamtsumme von Fr. 20'171'500.-, wovon allerdings die Bundesbeiträge an Kauf, Umbau und Ausstattung abzuziehen sind. Die neuen Gebäude, hauptsächlich für geisteswissenschaftliche Fächer bestimmt, werden einen Teil der universitären Raumprobleme lösen. - Auch die Studierenden haben in Freiburg Raumprobleme, denen die Studentenschaft mit Unterstützung der Universitätsleitung durch Gründung einer "Wohngenossenschaft" zu begegnen versucht. - Im Oktober 1889 nahm die Universität Freiburg ihre Arbeit auf, die Feiern zum 100jährigen Bestehen sind angelaufen. Hier kann der Bericht sich kurz fassen, da ein Sonderheft des Bulletins diesem Ereignis wie bei Universitätsjubiläen der letzten Jahre gebührend Rechnung tragen wird.

Parmi les nombreuses activités déployées à l'Université de Fribourg durant le semestre d'été 1989, relevons les points suivants qui me paraissent particulièrement importants.

L'accès à la carrière professorale universitaire se caractérise de manière générale par une longue période préalable de formations, ce qui empêche souvent les professeurs d'être en activité durant un nombre d'années suffisant pour obtenir une pleine retraite (60% du dernier traitement donné). En effet, à la caisse de pension du personnel de l'Etat de Fribourg, chaque année d'activité vaut 1,6% et il faut donc 37,5 années de service pour obtenir une pleine retraite. Jusqu'à maintenant, la solution pratiquée pour remédier à cette situation a été de permettre aux professeurs de notre Université de demeurer en activité au-delà de 65 ans, à savoir jusqu'à 70 ans, chaque année après 65 ans valant 6%. En outre, le Conseil de l'Université intervient parfois de cas en cas pour participer au financement de rachat en faveur de professeurs entrés en fonction à un âge relativement élevé. Une telle situation n'est généralement pas satisfaisante, tant pour les intéressés que pour l'Université. L'amélioration de la situation actuelle dans ce do-

maine est impérative. La commission des traitements et pensions de l'Assemblée plénière des professeurs a déposé un important rapport comprenant des options. Pour les nouveaux professeurs, elle propose le financement par l'Etat/employeur d'un rachat jusqu'à 7,5 années en vue de l'obtention d'une pleine retraite à l'âge de 65 ans qui serait l'âge légal de la retraite, tout en tenant compte des éventuels transferts de libre passage. Pour les professeurs actuellement en place, la Commission a proposé plusieurs variantes pour assurer une pleine rente à l'ensemble des professeurs ou jusqu'à une certaine classe d'âge étant donné l'importance des coûts qui seraient financés à raison de 11,5/19ème par l'Etat en sa qualité d'employeur et à raison de 7,5/19ème par les professeurs selon la clé de répartition des cotisations versées à la caisse de pension. Notons par exemple que le coût total des rachats nécessaires pour assurer une pleine rente à l'ensemble du corps professoral avec un âge de la retraite fixé immédiatement à 65 ans, est de l'ordre de Fr. 11'000'000.-

Une autre approche décrite dans le rapport de la Commission consiste à racheter une ou plusieurs années pour l'ensemble du corps professoral jusqu'à concurrence d'un taux de rente de 60% et tout en diminuant de manière correspondante l'âge limite légal de la retraite qui serait par exemple ramené à 68 ans pour un rachat de 2 ans.

Le Rectorat soutient fermement la proposition de la Commission pour les nouveaux professeurs et, pour les professeurs nouvellement en fonction, une solution intermédiaire consistant à prévoir une diminution progressive de l'âge maximum de la retraite de 70 à 65 ans jusqu'à l'an 2000 avec des rachats permettant d'assurer une pleine rente à l'âge maximal dégressif de la retraite. Selon les options de la révision en cours de la loi sur la caisse de pension du personnel de l'Etat, les versements des rachats devraient pouvoir s'étaler jusqu'à l'âge de la retraite, l'Etat pouvant assumer sa part au rythme qui lui conviendra le mieux. Le nouveau système devrait être finacièrement supportable par nos professeurs. Au demeurant le rachat ne serait pas institué à titre obligatoire. Le Sénat et l'Assemblée plénière du corps professoral ont pris acte du rapport de la Commission et ont reconnu la nécessité et l'urgence de résoudre ce problème selon les conclusions générales du rapport et les options retenues. Le conseil d'Etat a d'ores et déjà accepté le principe d'une contribution de l'Etat.

Lors de sa session de septembre 1989, le Grand Conseil a été saisi d'un projet de décret relatif à l'acquisition et la transformation d'un immeuble pour l'Université. Ce projet était accompagné d'un message du Conseil d'Etat comportant, entre autre, un exposé circonstancié des besoins en locaux de l'Université pour les Facultés de sciences humaines. C'est par 95 voix contre 0 et 2 abtentions que le Parlement cantonal a adopté le décret en question, pour un coût global de Fr. 20'171'500.-, dont à déduire les subventions fédérales pour l'achat, les transformations et l'équipement. Cet immeuble a une surface de 6'686 m^2. Les bâtiments qui sont en bon état et dont le volume actuel est de 41'462 m^3 occupent une surface au sol de 2'536 m^2. Le bâtiment le plus ancien et l'aile "est" sont déjà loué depuis 1984 pour l'Université (surface de 2'168 m^2). Les surfaces nouvelles à disposition de l'Université sont de 2'672 m^2. Ultérieurement, des surfaces supplémentaires actuellement louées se libéreront, soit environ 800 m^2. Après une étude détaillée, le Rectorat a fait savoir que les espaces nouvellement disponibles seraient affectées, pour l'essentiel, au travail social, à l'informatique, à la psychologie et à la pédagogie, y compris la formation des maîtres. Ces trois derniers secteurs s'y trouvent déjà; ils bénéficieront bientôt des espaces encore nécessaires à leur développement. Nous remercions très sincèrement les autorités cantonales de la détermination dont elles viennent de faire preuve. Nous leur savons gré d'avoir saisi le Grand Conseil, avec succès, d'un projet universitaire. Comme cela a déjà été signalé au Grand Conseil, l'achat de cet immeuble ne résoudra qu'en partie le problème des locaux qui se pose à l'Université. Une analyse rigoureuse fait apparaître que des besoins supplémentaires restent à satisfaire. Le Rectorat et les Doyens des Facultés ont rencontré une délégation du Conseil d'Etat à ce sujet de 24 mai 1989. Environ 2'500 m^2 sont indispensables à très bref délai, si l'on peut permettre aux facultés des sciences humaines de travailler dans des conditions convenables. L'augmentation régulière du nombre des étudiants n'est pas la seule cause de cette situation. S'y ajoutent l'impératif de la recherche, la demande sans cesse croissante de l'information permanente, l'accomplissement de multiples tâches de service, l'évolution de méthodes didactiques, etc. Des solutions de location en ville sont actuellement examinées pour désengorger la Cité de Miséricorde. En outre, le projet de construction est présentement à l'étude sur l'aire du foyer St-Justin tout proche de Miséricorde.

Si l'Université est confrontée à des problèmes de locaux, les étudiants connaissent des problèmes semblables en matière de logement. Aussi, leur association générale a pris l'heureuse initiative de constituer une coopérative d'habitation des étudiants de Fribourg. Il est heureux que les étudiants entendent ainsi contribuer à résoudre les problèmes de logement qu'ils connaissent. Le Rectorat et l'Etat se sont engagées dans cette coopérative en souscrivant des parts sociales. Les statuts de cette coopérative prévoient aussi une représentation de la direction de l'Université. Il a lieu de signaler aussi dans ce contexte que le Conseil de l'Université entend s'engager dans la mise à disposition de logements pour les étudiants à l'occasion de Centenaire de notre Haute Ecole.

L'Université de Fribourg a commencé sa tâche en octobre 1889. La Communauté universitaire, avec ses amis suisses et étrangers, commémorera ces cent ans d'activité durant toute l'année académique 1989-90. Les festivités officielles s'ouvriront par le Dies Academicus 1989 et s'achèveront par celui de 1990.

Les manifestations prévues pour cet anniversaire rappelleront en premier lieu l'histoire de l'Université. Une série de conférences publiques, instituées "Cent ans de recherche à l'Université de Fribourg: les Hommes et les oeuvres", présentera les personnalités marquantes de notre Haute Ecole fribourgeoise et leur rendra hommage. La Bibliothèque cantonale et universitaire exposera, sous le titre "Miroir de la science", une centaine de livres importants dont les auteurs, savants d'envergure, ont enseigné à notre Université. Une très riche histoire de l'Université, fruit du travail de longue haleine de nombreux collaborateurs, sera présenté au public en été 1990. Cet ouvrage collectif constituera la première synthèse de l'histoire de notre institution centenaire, de ses facultés, sections et chaires professorales.

Un grand anniversaire doit être l'occasion d'un bilan et d'un regard vers l'avenir. Cette réflexion se déroulera sous la devise "Science et Sagesse": belle devise universitaire qui renvoie aux dons du Saint-Esprit, à Saint Thomas d'Aquin, à Saint Augustin, à Erasme et à Socrate. Elle exprime une tension qui remonte certes aux origines du travail scientifique de l'homme. Du jour où celui-ci a découvert les exigences

de la pensée scientifique, la question s'est posée du "pourquoi" de l'effort intellectuel. Selon Thomas d'Aquin, dont la doctrine a joué un rôle important dans l'histoire de notre Haute Ecole, est sage celui qui sait mettre toutes choses à leur place et discerner. Un jugement n'est toutefois possible, selon ce maître, que si l'on tient compte des tenants et des aboutissants. "Par exemple, s'il s'agit d'édifices, l'homme de l'art qui a fourni les plans de la maison est le sage pour cette chose-là et il reçoit le nom d'architecte à l'égard des techniciens inférieus qui taillent les pierres... Et dans le domaine de la vie humaine, le sage sera l'homme prudent, occupé à orienter tous les actes humains vers la fin qu'ils doivent atteindre" (Somme théologieque, Ia, 1,6). On ne saurait valablement se poser des questions telles que "à quoi bon" ou "pourquoi", sans avoir examiné attentivement les relations de l'acte scientifique avec la réalité politique, le responsabilité du scientifique, lors du grand Colloque qui aura lieu le 29 janvier 1990 sur le thème: "Science et Sagesse - La Responsabilité du savant". Plusieurs professeurs de notre Université ont élaboré pour la circonstance des thèses qui serviront de base de discussions - pluridisciplinaires - sur les implications morales du travail scientifique. Saurait-on mettre en doute l'utilité d'une telle réflexion, critique voire autocritique, dans le cadre du Centenaire de notre Université? Il sera encore question de la responsabilité des Universités lors de la Journée de l'Europe (5 mai 1990), grâce à des contributions qui seront présentées sous le titre "Dimension internationale et responsabilité des Universités".

Un Centenaire se fête. Celui de notre Université sera l'occasion de festivitées nombreuses et joyeuses. On peut rappeler ici la Fête des étudiants qui aura lieu le 8 juin 1990. En ce qui concerne les concerts, relevons la création d'une oeuvre symphonique que Norbert Moret a dédiée à l'Université (23 février 1990), ainsi que le concert choral du 26 mai 1990. Les festivitées ont commencé précisément par un événement musical. Lors du Dies Academicus 1989, la Landwehr a donné en création "Gaudeamus" de Paul Huber, pièce pour orchestre de cuivres. De l'aveu même du compositeur, cette partition dédiée à l'Université

de Fribourg est "résolument joyeuse": en réalité, un prélude digne de notre anniversaire.

Augustin Macheret

Université de Genève

Der Staatsrat legt einen für die Universität verlockenden Gesetzesentwurf vor, der Leistungen zugunsten von ausseruniversitären Personen und Institutionen in Aussicht stellt (Weiterbildung), unter dem Vorbehalt, dass die primären Aufgaben der Universität, Lehre und Forschung, gewahrt bleiben. - Die Universität Genf bereitet die Schaffung eines Diploms MBA (Master of business Administration) vor, um den Wegzug des Internationalen Management Instituts wettzumachen. - Eine Untersuchung "Studenten 90", begonnen im Jahre 1987, hat zum Ziel, die Studentinnen und Studenten, die die Universität unserer Tage besuchen, besser kennenzulernen und zu verstehen. - Die Raumprobleme an der Universität sind heute derart zugespitzt, dass manche kürzlich berufenen Professoren aus diesem Grund abgelehnt haben, nach Genf zu kommen. - Das Rektorat bittet den Lehrkörper um finanzielle Hilfe für chinesische Studenten, die von der Unterdrückung in ihrem Lande betroffen sind. Aufgrund der politischen Lage in Rumänien wird das Abkommen mit der Universität Cluj vorerst nicht aktiviert.

Sur la suggestion du Rectorat, le Conseil d'Etat propose un projet de loi qui, aux deux fonctions traditionnelles de l'Université - enseignement et recherche - en ajoute une primordiale, celle de service. Il s'agit de prestations fournies, hors de leur tâche traditionnelle, par les hautes écoles suisses et destinées à des personnes ou clientèles extérieures à l'institution, plus particulièrement formation continue pour les gradués de l'Université engagés dans la vie professionnelle, projets de recherche appliquée ou impliquée sous mandat, expertises, conseils et publications de vulgarisation. Le projet de loi veille cependant à ce que ces activités soient compatibles avec la liberté académique, l'éthique de la recherche ainsi que les tâches qu'elle exerce dans le domaine de l'enseignement avancé et de la recherche fondamentale.

Projet de création d'un MBA

Le département d'économie commerciale et industrielle (COMIN) de la Faculté des SES a élaboré un projet de diplôme MBA (Master of Business Administration). Ce nouveau diplôme doit combler le vide laissé par le départ de l'International Management Institute, qui a fusionné avec l'IMEDE à Lausanne. Il devrait répondre aux besoins de l'économie genevoise en créant un lieu de rencontre privilégié entre praticiens et universitaires.

Enquête "Etudiants 90"

Au cours de l'année académique 1986/7, l'Université de Genève a lancé une enquête "Etudiants 90" destinée à mieux connaître et à mieux comprendre les étudiantes et étudiants qui fréquentent l'Université de nos jours. Une première phase d'interviews, portant sur un échantillon de 800 personnes, a été effectué pendant l'hiver 1987 - auprès de nouveaux étudiants ayant achevé leurs trois premiers mois d'études. Les résultats de cette première phase de l'enquête sont consignés dans un rapport no 1 rendu public au début de juillet dernier. Une deuxième phase d'interviews, portant sur le même échantillon, s'est déroulée pendant la période de janvier-février-mars 1989. Les entretiens ont été menés dans les mêmes conditions, avec les mêmes étudiants et étudiantes qui en étaient alors à leur troisième année à l'Université. Les données de cette deuxième phase seront analysées et publiées dans un 2ème rapport qui doit paraître prochainement.
Renseignements: Tél. 705.7193. Pour obtenir le rapport no 1: tél. 705.7651

Locaux

L'Université de Genève occupe actuellement 130.000 m^2 de locaux, répartis en 99 endroits différents de la cité et dont beaucoup sont loués. A l'inconvénient de la dispersion s'ajoute celui du manque de place dû à la forte croissance du nombre des étudiants. Les auditoires et les bibliothèques sont souvent bondés. Fait nouveau et inquiétant, des professeurs récemment nommés ont renoncé à venir à Genève à cause de la précarité des locaux mis à leur disposition. Actuellement, les premières étapes de Sciences III (achèvement cette année) et d'UNI III (fin prévue pour 1992), sont en réalisation. Malheureusement, la suite de ces constructions est compromise et remise à une date indéterminée, ce qui inquiète beaucoup les autorités universitaires.

Relations extérieures

Lors du Dies academicus, le Président du DIP, M. Dominique Föllmi, et le Recteur de l'Université, M. Jean-Claude Favez, se sont associées au deuil des universitées chinoises et se sont engagés à venir en aide aux étudiants chinois actuellement à Genève. Une collecte a été organisée par le Rectorat auprès du corps enseignant pour offrir des bourses à ceux d'entre eux qui souhaitaient prolonger leur séjour en Suisse.

En raison de la situation politique en Roumanie, la convention avec l'Université de Cluj ne sera pas activée dans l'avenir immédiat, mais ne sera pas non plus dénoncée, pour ne pas pénaliser des personnes en voulant pénaliser l'institution.

Adalberto Giovannini

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

Die EPFL veranstaltete am 19./20. Mai "Tage der offenen Tür". Im Rahmen dieser Veranstaltung wurde am "Journée polytechnique 89" drei Persönlichkeiten die Ehrendoktorwürde verliehen. - Der Bundesrat hat im Sommersemester 15 neue Professoren ernannt: eine Zahl, die den Entwicklungsrhythmus der Lausanner Technischen Hochschule illustriert. - Das Mandat von Prof. P. Nüesch als Delegierter für europäische Fragen wurde verlängert; er wird ab Oktober 1989 Vizepräsident, ab 1990 Präsident der Europäischen Gesellschaft für die Ausbildung von Ingenieuren (SEFI). - Zusammenarbeit wird in Lausanne grossgeschrieben: So wurde, in Anwesenheit des Ministers M. Kabbaj, ein Abkommen mit der Hassan-Hochschule in Casablanca getroffen, das u.a. die Ausbildung marokkanischer Ingenieure am Ort oder in Lausanne durch die EPFL regelt. - Der Präsident der Hochschule, B. Vittoz, und der Rektor der Universität Neuenburg, R. Scheurer, haben die Uebereinkunft von 1978 hinsichtlich einer Zusammenarbeit im Bereich der Mikrotechnik erneuert. - Nach drei Jahren seines Bestehens ist das CAST (Centre d'appui scientifique et technologique) eine weithin bekannte Adresse: rund 500 Industrielle, nicht nur aus der Schweiz, haben es besucht. - Die fünf Hochschulen der französischsprachigen Kantone schaffen eine IRRMA: Institut romand de recherche numérique en physique des matériaux, unter Leitung von Prof. A. Baldereschi, Lausanne; es geht dort um die Hochtechnologien der Zukunft. - Die EPFL und die beiden grössten schweizerischen Konstruktionsfirmen (ACMV und SEV) haben eine enge Zusammenarbeit im Bereich der hydraulischen Forschung vereinbart.

L'EPFL organisait les 19 et 20 mai derniers des journées "Portes ouvertes", une occasion pour le public de découvrir une école d'ingénieurs moderne et son rôle pour la société et l'économie. Des dizaine de démonstrations ont permis aux visiteurs de tous âges, au grand public et aux spécialistes, de se familiariser avec les dernières découvertes touchant la collaboration entre ingénieurs et médecins, les énergies douces (eau, vent, rayonnement solaire). Les fanas de l'informatique et de la robotique ont pu apprécier aussi l'importance de leur domaine favori dans l'enseignement et les recherches en électricité, microtechnique et mécanique.

C'est sous le signe de la commémoration de 20 ans de fédéralisation qu'était placée la "Journée polytechnique 89" qui s'est déroulée durant ces journées "portes ouvertes". A cette occasion, le président de l'EPFL, le professeur Bernard Vittoz, a remis le titre de Docteur honoris causa ès sciences techniques au professeur Maurice Cosandey, ancien président de l'EPFL, à M. Jean-Pierre Pradervand, ancien con-

seiller d'Etat vaudois, et au professeur Jacques-Louis Lions, président du Centre national des études spatiales (France).

Le Conseil fédéral a procédé à quinze nominations de professeurs à l'EPFL durant ce semestre d'été: un chiffre qui illustre le rythme de développement de la haute école lausannoise. Quant à l'engagement international de l'Ecole, il ne cesse de se renforcer: signature d'un accord de coopération avec une importante école d'Ingénieurs marocaine, mais aussi développement des liens européens; significative, à cet égard, est l'élection du professeur Pierre Nüesch (fraîchement désigneé par la Direction de l'EPFL en tant que délégué aux questions européennes) à la vice-présidence de la Société européenne pour la formation des ingénieurs. Enfin, autre facette de la politique d'ouverture de l'Ecole, trois importants accords de collaboration sur le plan suisse méritent d'être signalés: avec l'Université de Neuchâtel (microtechnique), avec l'ensemble des universités romandes (physique des matériaux) et avec l'industrie (énergie hydraulique).

15 nouveaux professeurs

Durant le semestre d'été 1989, de nombreuses nominations de professeurs sont intervenues à l'EPFL; en voici l'énumération:

- M. Alfonso Baldereschi, né en 1946, de nationalité italienne, en qualité de professeur extraordinaire de physique numérique au Département de physique

- M. Arduino Cantafora, né en 1945, de nationalité italienne, en qualité de professeur extraordinaire à temps partiel (50%) d'expression visuelle au Département d'architecture

- M. Gérard Dutry, né en 1942, de nationalité belge, en qualité de professeur extraordinaire à temps partiel (50%) d'expression visuelle au Département d'architecture

- M. Jean-Pierre Hubaux, né en 1957, de nationalité belge, en qualité de professeur extraordinaire de télécommunications au Département d'électricité

- M. Murat Kunt, né en 1945 à Ankara, de nationalité suisse, en qualité de professeur extraordinaire de traitement des signaux au Département d'électricité

- M. Daniel Mlynek, né en 1947, de nationalité française, en qualité de professeur ordinaire en conception de circuits intégrés au Département d'électricité

- M. Dominique Bonvin, né en 1952, originaire de Lens (Valais) en qualité de professeur extraordinaire en automatique au Département de mécanique

- M. Robert E. Rivier, né en 1943, originaire de Lausanne, Aubonne et Genève, en qualité de professeur ordinaire de transport public et ferroviaire au Département de génie civil

- M. René Paul Salathe, né en 1944, originaire de Seltisberg/BL, en qualité de professeur ordinaire d'optique appliquée

- Mme Nava Setter, née en 1949, de nationalité israélienne, en qualité de professeur extraordinaire de céramique au Département des matériaux

- M. Jean-Jacques Simond, né en 1946, originaire de la Commune du Chemit (VD) en qualité de professeur extraordinaire d'électrotechnique au Département d'électricité

Le Conseil fédéral a nommé quatre professeurs ordinaires de microtechnique à temps partiel (25%) au Département de microtechnique:

- M. René Dändliker, originaire de Hombrechtikon, né en 1939
- M. Nico De Rooij, de nationalité hollandaise, né en 1951
- M. Fausto Pellandini, d'origine suisse italienne, né en 1938
- M. Arbind Shah, originaire de Zurich, né en 1940

La nomination de quatre nouveaux professeurs en microtechnique s'inscrit dans le cadre du développement général de la microtechnique

et des relations instaurées depuis une dizaine d'années entre l'EPFL et l'Université de Neuchâtel. Ce contexte a amené le Conseil fédéral, sur proposition de CEPF, à créer un département de microtechnique à l'EPFL; cette décision prend effet dès l'année académique 1989/90.

Un délégué pour l'Europe

La Direction de l'EPFL vient de prolonger d'une année, jusqu'au 30 juin 1990, le mandat du professeur Pierre Nüesch en sa qualité de délégué de la Direction de l'Ecole lausannoise aux questions européennes. A cette responsabilité, s'en ajoute une nouvelle: M. Nüesch vient d'être élu vice-président de la Société européenne pour la formation des ingénieurs (SEFI). Et dès octobre 1990, il deviendra le président de cette Société qui regroupe les écoles d'ingénieurs et universités de technologie de 18 pays d'Europe.

La participation de l'EPFL aux programmes européens - et notamment communautaires - continue à s'étendre, en matière de formation comme de recherche. Ainsi, les cours intensifs mis sur pied à l'EPF-Lausanne en matière de conception de circuits intégrés viennent d'être incorporés au programme européen d'enseignement universitaire de 3e cycle proposé à l'enseigne d'ESPRIT II. Ce qui implique, pour le Laboratoire d'électronique générale de l'EPFL, dirigé par le professeur Michel Declercq, divers avantages offerts par la Communauté européenne, qui se répercuteront sur la recherche comme sur la formation. Les cours intensifs spécialisés "Sigma-Delta Modulators" (fin juin) et "CMOS VLSI Design" (août-septembre) ont réuni de très nombreux participants (essentiellement des ingénieurs de l'industrie) venus d'une pléiade de pays européens et extra-européens.

Collaborations tous azimuts

EPFL-Maroc: un pont avec l'Afrique. En présence du ministre marocain des travaux publics, de la formation professionnelle et de la formation des cadres, M. Mohamed Kabbaj, l'EPFL a signé le 22 mai dernier une convention de coopération scientifique et pédagogique avec l'Ecole Hassania de Casablanca. Cette convention porte sur la formation comme sur la recherche: enseignement spécialisé dispensé par des professeurs lausannois à Casablanca, formation d'ingénieurs de l'Ecole Hassania à l'EPFL, formation postgrade commune, thèses de Marocains conduites à Lausanne, publications communes. A l'occasion

de cette signature, a été présenté l'ambitieux projet de génie civil consistant à relier l'Afrique et l'Europe par voie terrestre (pont ou tunnel) à travers le Détroit de Gibraltar.

Microtechnique: un laboratoire commun à l'Université de Neuchâtel et à l'EPFL. Le professeur Bernard Vittoz, président de l'EPFL, et le professeur Rémy Scheurer, recteur de l'Université de Neuchâtel, ont signé le 17 mai 1989 une nouvelle convention entre les deux hautes écoles dans le domaine de la microtechnique. Cette convention remplace celle de 1978; elle aura notamment comme résultat la création, à Neuchâtel, d'un laboratoire commun pour l'enseignement et la recherche, gage d'un élargissement de la collaboration entre les deux institutions. En plus, un tel laboratoire facilitera l'accueil d'un plus grand nombre d'étudiants, surtout pour les travaux pratiques de semestre et les travaux de diplômes. Quant aux jeunes désireux de se lancer dans des études en microtechnique, ils pourront, comme par le passé, commencer leurs études soit à l'Université de Neuchâtel, soit l'EPFL, pour les poursuivre, dès la 3e année, à l'EPFL en vue d'obtenir le diplôme d'ingénieur en microtechnique EPFL.

Transfert de technologie: la preuve par le CAST. Après trois ans seulement d'existence, l'adresse du CAST, Centre d'appui scientifique et technologique de l'EPFL, et bien connue, non seulement en Suisse mais au-delà de nos frontières. L'an dernier, près de 500 industriels ont frappé à sa porte. Pour l'industrie, l'EPFL est un précieux réservoir, trop souvent méconnu, de compétences et de technologie. Pour les chercheurs de l'EPFL, l'industrie peut être un champ d'action autant qu'une motivation et une source de fonds complémentaire. Entre le monde complexe de la haute école et les entrepreneurs, six personnes, à l'enseigne du CAST, se consacrent à mettre en relation des partenaires qui ont tout à gagner à une collaboration. Dans le contexte de l'Europe en construction, le potentiel technologique doit être mis en valeur partout où il existe. Telle est la philosophie du CAST qui, loin de confiner ses services à la haute école lausannoise, fait profiter les industriels des excellents contacts qu'il a développés tant avec d'autres établissement d'enseignement et de recherche (EPFZ, universités, écoles d'ingénieurs...) qu'avec les organismes cantonaux et régionaux de transfert de technologie et de promotion économique.

Les matériaux de l'an 2000. C'est aujourd'hui que se préparent les produits de l'an 2000. Conscientes de cette réalité, les cinq hautes écoles romandes - les Universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne - viennent de créer IRRMA, l'Institut romand de recherche numérique en physique des matériaux. Sa destinée? Réunir les moyens et les compétences des chercheurs du domaine en Suisse romande pour leur permettre d'étendre leurs activités vers de nouvelles directions, en particulier vers des applications de haute technologie industrielle touchant notamment les supraconducteurs à haute température ou encore les lasers à semi-conducteur employés en télécommunications. Les progrès dans le domaine permettent même de penser qu'on pourra attaquer très bientôt la théorie microscopique de la catalyse chimique. IRRMA est situé à l'EPF-Lausanne, et dirigé par le professeur Alfonso Baldereschi.

Hydraulique en Suisse: le "pool" EPFL-Indurstries. L'énergie hydraulique - la plus importante énergie renouvelable de notre pays - est encore l'avenir de la Suisse ... à condition que nous rassemblions nos forces. C'est formellement chose faite depuis le 21 juin 1989: l'EPFL et les deux grands constructeurs suisses - Ateliers de constructions mécaniques de Vevey SA (ACMV) et Sulzer-Escher Wyss SA (SEV) à Zurich - viennent de mettre en commun leurs compétences de recherche et de développement. La Convention permettra, par un accroissement des efforts de recherche, une amélioration des délais de conception et des performances des turbines produites par les deux grandes entreprises suisses dans le domaine. Notre pays sera ainsi mieux à même de se défendre face à la concurrence des autres pays europoéens, du Japon et du Canada.

Jacques Barman

Université de Lausanne

Die Universität Lausanne hat ihre Ueberlegungen über die Führungsstruktur der Universität und die Qualität der Lehre fortgesetzt und drei Dokumentationen zu diesem Thema verfasst. - Im weiteren hat sie von einem Seminar für Amtsführung profitiert, das in Dorigny von der CRE (Ständige Konferenz der Rektoren, Präsidenten und Vizepräsidenten europäischer Hochschulen) organisiert wurde. Die Universität ist bemüht, sich gegenüber der Region und gegenüber Europa zu öffnen: In der Grange hat sie kulturelle Aktivitäten organisiert; international versucht sie, durch Beziehungen zu andern Universitäten den Austausch von Studierenden zu fördern.

Durant le semestre d'été 1989, l'Université de Lausanne a poursuivi ses réflexions amorcées durant l'hiver 1988/89 par le document "UNIL 2000" et ses suites: une étude sur: "Trois objectifs de l'Université de Lausanne, l'excellence dans l'enseignement, la recherche et la gestion". Un groupe de travail ad hoc a déposé un rapport suggérant un certain nombre de mesures concrètes, dont certaines peuvent être caractérisées de révolutionnaires, au moins pour la Suisse: l'aménagement au sein du budget ordinaire d'un volant de trésorerie pouvant atteindre jusq'à 5% du montant total. Les sommes ainsi libérées devraient permettre l'encouragement de projet jugés novateurs ou de très haute qualité. La réflexion se poursuit dans ce sens.

Le Rectorat a préparé par ailleurs un document sur "Le pouvoir à l'Université", en réponse à une interpellation venue des milieux gouvernementaux. Le rapport a été présenté au Sénat. Il conclut au maintien du statu quo (Rectorat de quatre ans; rééligibilité des membres du Rectorat jusqu'à un maximum de 12 ans). Le Sénat, pour sa part, a décidé de créer son propre groupe de travail afin de pousser plus loin l'étude sur cette question de la plus haute importance.

Les réflexions sur le fonctionnement, l'organisation et la mission de l'Université ont été relayées par un séminaire organisé à Dorigny du 23 au 28 juin 1989 par la CRE (Conférence permanente des recteurs, présidents et vice-chanceliers des universités européennes) à l'intention des membres de rectorats entrant en charge. Un jour et demi du séminaire fut consacré à l'examen du "cas" de l'Université de Lausanne. Quatre recteurs furent soumis à une étude particulière, la biologie, la chimie, l'informatique à l'intention des sciences humaines et le "mana-

gement international". Les remarques des "élèves" du séminaire furent communiquées au Rectorat et aux intéressés. Elles contiennent un certain nombre d'observations intéressantes et utiles.

L'évolution de l'informatique a contraint le Rectorat à trouver de nouveaux locaux, hors du site, pour abriter le Centre informatique et le Service d'informatique administrative. Ces deux organismes seront logés durant une dizaine d'années dans des bâtiments extérieurs, en attendant la construction, prévue pour le milieu des année 90, d'un bâtiment d'informatique et de mathématiques dans le site de Dorigny.

Par ailleurs, des activités culturelles se multiplient, notamment dans la Grange, alors que les travaux du tramway du sud-ouest (TSOL), qui permettra d'améliorer les communications entre la ville et les Hautes Ecoles, connaissent un certain retard et de forts dépassements du budget initial. La mise en service du TSOL est attendue pour l'automne 1991.

Le Rectorat se préoccupe de l'ouverture de l'Université vers l'Europe et de la mobilité des Etudiants. Il cherche à créer un réseau d'universités avec lesquelles il souhaite conclure des accords d'échange d'enseignants et d'étudiants. La CRE, qui a tenu son assemblée générale annuelle à Durham (Angleterre), est un lieu de rencontre privilégié. Le soussigné a été élu trésorier de cette organisation.

Pierre Ducrey

Université de Neuchâtel

Die Universitätsleitung versucht, die Kommunikation mit der Oeffentlichkeit zu verbessern. - Die Zusammenarbeit mit der EPF Lausanne wurde verstärkt durch die Einrichtung eines gemeinsamen Labors für Mikrotechnik in Neuenburg. - In diesem Sommer führte die Universität wichtige internationale Kongresse über Künstlichen Intelligenz und über Statistik durch. In Statistik wurde ein Nachdiplomstudium geschaffen. - Die Honorarprofessoren Rudolf Zellweger und Jean Rychner sind verstorben.

Cet été aura vu un important changement au secretariat général de l'Université: M. Bernard Mayor, qui le dirigeait depuis 1986, a été appelé à de hautes fonctions militaires: il a par conséquent été remplacé par M. Pierre Barraud.

La vocation régionale de l'Université de Neuchâtel l'incite a se préoccuper tout particulièrement de ses rapports à la cité sous l'angle de l'information. Deux canaux principaux sont l'objet de son attention et de ses soins: le bulletin "UNI-Informations" qu'elle publie régulièrement au cours de l'année et dont elle améliore pas à pas le contenu et la présentation, ainsi que les deux quotidiens du canton auxquels collaborent ponctuellement des enseignants. A l'occasion de la parution du 100è numéro du Bulletin, ses artisans ont demandé aux deux rédacteurs en chef de l'*Impartial* et de l'*Express* de donner leurs avis et conseils sur la question, ce qu'ils ont fait de bonne grâce en soulignant la nécessité d'aller plus loin encore.

A l'initiative de l'organisation des étudiants (FEN), les membres de l'Université ont pu manifester leur solidarité avec les universitaires chinois victimes de la repression de ce printemps: ils se sont retrouves en nombre pour entourer quelques étudiants chinois en stage chez nous.

Un accord entre l'Université de Neuchâtel et l'EPF de Lausanne décidant la création d'un laboratoire commun pour l'enseignement et la recherche en microtechnique a été signe par les responsables, le recteur Rémy Scheurer et le président Bernard Vittoz. Cet accord entre dans le cadre d'une nouvelle convention, renouvelant celle de 1978, qui renforce la collaboration entre les deux institutions.

A l'occasion du 20è anniversaire de son installation dans des locaux qu'il partage avec l'Institut de chimie, l'Institut de métallurgie structurale, spécificité neuchâteloise, s'est ouvert pendant une journée au public afin de mieux se faire connaître.

Parmi les divers congrès organisés pendant cette période, on notera particulièrement deux manifestations d'envergure internationale.
Du 8 au 16 août s'est tenu le 3è cours européen avancé en Intelligence Artificielle: il a réuni 180 participants qui ont entendu cinq professeurs provenant pour la plupart d'Amérique du Nord.
Plus tard dans le mois, s'est tenue une Conférence internationale de statistique organisée par le professeur Yadolah Dodge, directeur du groupe d'informatique et de statistique de l'Université. Y ont participé 250 savants de 36 pays: ils ont entendu 62 conférenciers leur proposant 180 communications. L'Université a profité du cadre de ce congrès pour conférer le grade de docteur honoris causa à un statisticien de la plus haute compétence, le professeur indien C.R. Rao. Une telle conférence est appelée a se répéter en 1992.

Dans ce même ordre de réalité, un Diplôme post-grade en statistique est introduit: son obtention impliquera trois trimestres de cours à raison de 12 heures par semaine ainsi que la rédaction d'un mémoire.
Le Centre interfacultaire d'études systémiques animé par Eric Schwarz, Directeur de recherches, a poursuivi l'organisation régulière de colloques. En plus, avec l'Institut de la Méthode, il a proposé une journée de travail sur le thème "Autonomie et hierarchie" à laquelle ont contribué des spécialistes européens.

A l'approche de son centenaire, le cours de vacances s'est trouvé égal à lui-même dans le succès cette année encore. 200 étudiants de 25 pays ont perfectionneé leur français pendant un mois. En plus, evidemment, ils ont appris à connaître un peu le pays.

Dans le courant du semestre le monde universitaire a été frappé par le décès de deux personnalités, professeurs honoraires: Rudolf Zellwe-

ger, germaniste, et Jean Rychner, langue et littérature françaises mediévales.

Pierre-Luigi Dubied

Hochschule St. Gallen

Le point le plus mémorable du semestre d'été fut la semaine festive du 5 au 10 juin 1989, organisé à l'occasion de l'inauguration du nouveau bâtiment destiné à la bibliothèque. - Au Dies Academicus, des doctorats honoris causa ont été decernés à trois personnalités. - Par les résultats positifs de la votation du 3 septembre, les citoyens saint-gallois ont donné le feu vert à la construction du centre planifié de postformation.

Der Berichterstatter hat seinen Rapport über das Wintersemester 1988/89 mit einem Hinweis auf die politische Auseinandersetzung um das geplante Weiterbildungszentrum an der HSG beendet. Heute sind dazu zwei Nachrichten zu vermelden, eine schlechte und eine gute: in einer ersten Volksabstimmung vom 4. Juli 1989 hat der St. Galler Souverän eine Initiative "Rettung der Holzweid" gutgeheissen und damit den Bau des Weiterbildungszentrums abgelehnt. In der Hauptabstimmung vom 3. September 1989 wurde diese fatale Entscheidung indes korrigiert. Damit wird das ersehnte Kurszentrum in unmittelbarer Nähe der Hochschulgebäude Wirklichkeit werden. Da rund 90% der umstrittenen "Holzweid" als Grünfläche erhalten bleiben, wird auch den Anliegen der Umweltschützer Rechnung getragen.

Das Sommersemester 1989 war im übrigen geprägt durch die Festwoche, welche aus Anlass der Eröffnung des Bibliotheksbaus durchgeführt wurde. Den Auftakt bildete die Vernissage zu einer Ausstellung über Börse und Geld in der Karrikatur mit dem Titel "Zwischen Hausse und Baisse". An einem wissenschaftlichen Kongress wurde unter Teilnahme namhafter in- und ausländischer Kolleginnen und Kollegen in Arbeitsgruppen über Themen der Zeit diskutiert. Die Veranstaltung war eingebettet in ein Rahmenprogramm mit Grundsatzfereraten der Kollegen Lübbe (Zürich), Hill (Basel), Vester (München), Pedrazzini (St. Gallen), Hellwig (Basel) und einem Schlussreferat von HSG-Rektor Anderegg. Die Festwoche wurde abgeschlossen mit dem Hochschultag und dem Hochschulball, der erstmals in den Räumen des Bibliotheksbaus stattfand. Am Hochschultag wurde drei Persönlichkeiten die Würde eines Doktors ehrenhalber verliehen: Dr. phil. Otto P. Clavadetscher erhielt den Grad eines Doktors der Rechtswissenschaften ehrenhalber in Anerkennung der grossen Verdienste, die er sich "durch die Erforschung und Edition von Rechtsquellen sowie durch wesentliche Arbeiten auf dem Gebiet der schweizerischen

Rechtsgeschichte erworben hat". Ständerat Ernst Rüesch wurde als "tatkräftiger Förderer des St. Gallischen Bildungswesens auf allen Stufen" und als "weitsichtiger Bildungspolitiker auf eidgenössischer Ebene" mit dem Doktorat der Staatswissenschaften ehrenhalber geehrt. Professor D. Frederic Vester wurde der Grad eines Doktors der Wirtschaftswissenschaften ehrenhalber verliehen in Anerkennung "seiner wegweisenden Beiträge zur Lösung ökologischer und systemischer Probleme und seiner Verdienste bei der praktischen Realisierung wissenschaftlicher Konzepte".

Aus der Sicht der Hochschule St. Gallen war die Festwoche ein Erfolg. Den Hochschulangehörigen wird insbesondere auch das Kammerkonzert der Festival Strings Lucerne unter der Leitung von Rudolf Baumgartner in nachhaltiger Erinnerung bleiben. Schliesslich ist aus Anlass der Eröffnung des Bibliotheksbaus eine von den Kollegen Dubs, Hangartner, und Nydegger herausgegebene Festschrift mit dem Titel "Der Kanton St. Gallen und seine Hochschule" erschienen. Sie enthält, entsprechend der Philosophie der HSG, nicht nur Beiträge zu Lehre und Forschung im allgemeinen, sondern auch zu Problemen der Region St. Gallen im besonderen.

Der im Sommersemester in Betrieb genommene Bibliotheksbau bringt zwar eine Entlastung im Bereich der Unterrichtsräume und der Bibliothek, nicht aber bei den Arbeitsplätzen für die Forschung. Das unlängst gegründete Institut für Technologiemanagement hat denn auch seine Räumlichkeiten im Stadtzentrum. Dieser zweite Standort muss ausgebaut werden.

Der Senat hat in zwei Sitzungen die Rahmenordnung für die Studienreform verabschiedet, die in der Zwischenzeit auch vom Hochschulrat gebilligt worden ist.

Vom 28. bis 30. September 1989 fand unter der Leitung von Kollege Ota Sik das siebente St. Galler Forschungsgespräch zum Thema "Wie kann man heute den sozial-ökonomischen Inhalt des Begriffes 'Sozialismus' wissenschaftlich begründen?" statt. Daran nahmen teil die Kollegen Bauer (Frankfurt a.M.), Brus (Oxford/Englan), Horvat (Zagreb), Kosta (Frankfurt a.M.), Kovacs (Budapest), Laski (Wien),

Levcik (Wien), Lisickin (Moskau), Nove (Glasgow) und Yevstigneyev (Moskau).

Aus dem Bereich der Lehre ist die vom Senat beschlossene Einführung von personell fest zusammengesetzten studentischen Uebungsgruppen auf der Grundstufe anzuzeigen. Damit soll der mit zunehmenden Studentenzahlen drohenden Entfremdung entgegengewirkt, sollen Studienanfängern auch Berührungsängste genomen werden.

Carl Baudenbacher

Eidgenössische Technische Hochschule Zürich

Après les quelques modifications apportées par le Conseil des États au texte de la nouvelle loi sur les EPF, la Commission pour la science et la recherche du Conseil National se penche sur ladite loi. Lors d'une discussion tenue au Palais fédéral, les représentants de la Commission des Docents ont saisi l'occasion de s'expliquer une nouvelle fois. A la fin du semestre d'été, la nouvelle planification pluriannuelle 1992-95 a été mise en route. Ainsi pour la première fois, les départements, y inclus ceux qui sont en train d'être créés, ont à fournir les informations nécessaires émanant de la base. - Dans la planification budgétaire 91-93 du Conseil des Ecoles, un poids important est mis sur la recherche en haute technologie. A cause de la situation financière tendue, plusieurs crédits de recherche et d'équipements ont dû être raccourcis voire même supprimés. - La planification de l'extension de l'EPF Hönggerberg a démarré. - Le président sortant de la Commission des Docents, le Prof. Dr. T. Dracos, a été remplacé par le Prof. Dr. G. Schweitzer (mécanique), à partir du 1er octobre 89.

Zur Zeit befasst sich die nationalrätliche Kommission für Wissenschaft und Forschung mit dem vom Ständerat abgeänderten Wortlaut des **neuen ETH-Gesetzes**. Die Dozentenkommission wurde vom Vorsitzenden der erwähnten Kommission ersucht, zu diesen Aenderungen schriftlich Stellung zu nehmen. In einem entsprechenden Dokument erfolgte nochmals eine kurze Darstellung der Gründe, warum ein ausreichender Freiraum und eine einfache Organisation für die Effizienz von Lehre und Forschung - insbesondere im sich rasch wandelnden technischen Bereich - von besonderer Bedeutung sind. Leider gehen die vom Ständerat beschlossenen Aenderungen kaum in diese Richtung, und der zudem am 27.2.89 veröffentlichte Bundesbeschluss über die Bildung einer Gruppe für Bildung und Forschung im EDI als zusätzliche Hierarchieebene gibt zu schweren Bedenken Anlass. An dem am 29.8.89 im Bundeshaus abgehaltenen Hearing vor der nationalrätlichen Kommission für Wissenschaft und Forschung hatten zwei Vertreter der Dozentenschaft die Möglichkeit, sich nochmals zu äussern, wobei vor allem die Probleme der Mitwirkung und Führungsstruktur zur Sprache kamen. Insgesamt beurteilt man die Wahrscheinlichkeit für substantielle Verbesserungen des Textes im Sinne der von den Dozenten postulierten Ziele als gering.

Nachdem der Mehrjahresplan 1988-91 der ETHZ vor nicht allzulanger Zeit inkraft getreten ist, wurde nun bereits die nächste Planungsrunde 1992-95 eingeleitet. Es geht darum, für diesen Zeitraum die Bedürf-

nisse an Lehr- und Forschungsmitteln einschliesslich Personal- und Raumbedarf zu eruieren, wobei den ändernden Randbedingungen wie z.B. den Harmonisierungsbestrebungen im europäischen Raum Rechnung getragen werden soll. Für diese Planung werden nun erstmals die Departemente bzw. die in Entstehung begriffenen Departemente beigezogen. Letztere haben die verlangten Unterlagen bis am 1.12 89 der Schulleitung einzureichen, die ihrerseits den bereinigten Gesamt-Mehrjahresplan bis Mitte Juli 1990 dem Schulrat zukommen lassen muss.

Aufgrund der am 11.5.89 erfolgten Verabschiedung des Budgets 1990 und der Finanzplanung 1991-93 durch den Schulrat zu Handen des Bundesrates ist erkennbar, dass der **Hochtechnologieforschung** und der damit verknüpften Zusammenarbeit mit der Industrie vermehrtes Gewicht zugemessen werden soll. Unter Berücksichtigung der für Lehre und Forschung unumgänglichen Personalaufstockung ergibt sich ein erheblicher Ausgabenzuwachs, desen Behandlung durch das Parlament mit Interesse erwartet wird.

Für das laufende Jahr mussten viele Institute und Lehrstühle Kürzungen oder gar Streichungen der beantragten Kredite für Forschungsprojekte und Ausrüstungen hinnehmen. Die in den Jahren 1986-88 von der Schulleitung eingegangenen Verpflichtungen hatten zusammen mit Kreditkürzungen des Bundes für 1989, ausserordentlichen Lohnerhöhungen und weiteren nicht vorhersehbaren Ausgaben kurzfristig zu einer sehr **angespannten Finanzlage** geführt. Es wurden Massnahmen getroffen, um inskünftig derartige Situationen zu vermeiden.

Für den **Ausbau der ETH Hönggerberg** veranstaltete das Amt für Bundesbauten einen öffentlichen Ideenwettbewerb. Es geht dabei darum, der ETHZ eine zusätzliche Nettonutzfläche von 80'000 m^2 zuzuführen. Insgesamt wurden 37 Projekte eingereicht; die drei erstprämierten Vorschläge sollen nun überarbeitet werden.

An der Gesamtkonferenz der Lehrerschaft an der ETHZ vom 15.6.89 wurde der **Vorstand der Dozentenkommisssionn** neu bestellt. Anstelle des bisherigen Präsidenten und Vizepräsidenten, Prof. Dr. T. Dracos

bzw. Prof. Dr. H.P. Frei, wurden neu Prof. Dr. G. Schweitzer und Prof. Dr. P. Leuthold gewählt. Die Amtsübergabe erfolgte am 1.10.89.

Peter Leuthold

Universität Zürich

Au début avril, le centre national pour les rétro-virus (laboratoire SIDA) géré par l'Institut de l'immunologie et virologie a déménagé dans des nouveaux locaux. - Le centre d'Ethique (Ethikzentrum), nouvellement créé, a commencé ses activités dans une maison de maître à proximité du jardin Botanique. Avec ce centre, qui entend devenir un lieu de travail interdisciplinaire, l'université veut fournir une contribution pleine d'avenir à la discussion du problème de l'Ethique. - A l'occasion de son centième anniversaire, le musée d'Ethnologie a été réouvert et cela après une fermeture de 5 ans, due à sa rénovation. Moins réjouissant est le fait que, la troisième étape d'extension de l'université de Zürich-Irchel coûte 6,2 millions plus cher que prévu. - Lors de sa 156ème anniversaire, l'université de Zurich a nommé deux hôtes honoraires permanents. - L'offre, nouvelle, d'une étude postgrade en écologie qui débute au semestre d'hiver 89-90 a rencontré un grand succès. - Par une exposition extraordinaire, la collection archéologique a permis au public de découvrir des objets d'art egyptiens, étrusques, romains et thaïlandais de la fondation H. Koradi et A. Berger. - La première suissesse, Professeur de cinéma, Madame Christine N. Brinckmann est entrée dans ses fonctions. - Les deux volumes du 8ème rapport sur les recherches de l'université, informent sur les activitées de recherche de l'année 87 à l'année 89.

Anfangs April hat das Nationale Zentrum für Retroviren (Aids-Labor) an der Universität Zürich neue Räume bezogen. Das Aids-Labor wird betreut vom Institut für Immunologie und Virologie der Medizinischen Fakultät. Es wurde 1985 von Bund und Kanton ins Leben gerufen und soll die Forschung gegen die Immunschwächekrankheit Aids koordiniert vorantreiben.

Das an dieser Stelle bereits einmal angekündigte Ethikzentrum hat seinen Betrieb in einer herrschaftlichen Villa neben dem botanischen Garten aufgenommen. Das Gebäude wurde der Universität als Legat für die wissenschaftliche Forschung zur Verfügung gestellt. Besonders auf dem Gebiet der medizinisch-biologischen Forschung macht die Wissenschaft derart rasche Fortschritte, dass die Diskussion über Wissenschaft und Ethik immer dringlicher wird. Das neue Ethikzentrum der Universität Zürich versteht sich als interdisziplinäre Arbeitsstelle verschiedener Fachbereiche. Mit ihm möchte die Universität einen zukunftsweisenden Beitrag zur Ethikdiskussion leisten.
Zum Problemkreis Ethik fanden schon im Wintersemester 88/89 intensive Gespräche statt, die vom Rektorat angeregt wurden. Vertreter verschiedener Fakultäten beteiligten sich daran und einigten sich Ende

April auf ein gemeinsames Arbeitspapier. Es gilt als Versuch für ein Grundsatzprogramm für ethische Fragen, die in der Forschungspraxis aktuell sind. (Das Papier ist im Informationsblatt der Universität Zürich "Uni-Zürich", Nummer 2/89, veröffentlicht worden.)

An ihrer 156. Stiftungsfeier vom 29. April hat die Universität Zürich zwei neue Ehrendoktoren ernannt: Der Jurist Paul Braendli wurde für die Förderung des europäischen Patentwesens ausgezeichnet, der Mediziner Ernst Hafter für seine Verdienste auf dem Gebiet der Magen- und Darmkrankheiten. Zu ständigen Ehrengästen ernannte die Universität Rosmarie Michel und Urs Freudiger. Frau Michel ist oberste Schirmherrin der Mensen der Universität. Herr Freudiger leitet den Akademischen Sportverband Zürich (ASVZ), der dieses Jahr sein 50jähriges Bestehen feiert.

In seiner Rede zum Dies Academicus 1989 setzte sich Rektor Hans Heinrich Schmid mit dem Thema Universität, Oeffentlichkeit und Staat auseinander. Er befasste sich speziell mit dem geistigen Umfeld der Zürcher Wirren von 1839 um den Theologen David Friedrich Strauss. Der Assistentenvertreter Sebastian Brändli forderte in seiner Ansprache ("Das akademische Sandwich - Zu Funktion und Image des universitären Mittelbaus") ein neues Konzept für die Assistentenschaft an der Universität Zürich.

Das neue Nachdiplomstudium "Umweltlehre", das die Universität ab Wintersemester 89/90 anbietet, findet grossen Anklang. Bis Ende April haben sich über 150 Interessentinnen und Interessenten um die total 24 Kursplätze beworben. Rund die Hälfte erfüllten die Aufnahmebedingungen. Im zweijährigen, berufsbegleitenden Weiterbildungsstudium sollen sich die Studierenden intensiv und fächerübergreifend mit Umweltfragen beschäftigen.

Auf seinen 100. Geburtstag hin hat sich das Völkerkundemuseum der Universität einem Facelifting unterzogen. Nach fünfmonatiger Umbauphase wurde das Museum am 10. Mai wiedereröffnet. Gleich mit vier Ausstellungen startete das Völkerkundemuseum in Jubiläumsjahr: Gezeigt wurden und werden teilweise noch bis im Dezember die Ausstellungen "100 Jahre Völkerkundemuseum", "Indianische Künstler von

der Westküste Kanadas", "Kunst aus Schwarzafrika" sowie "Aethiopien im Spiegel seiner Volksmalerei".

Mit einer Sonderausstellung macht die Archäologische Sammlung anfangs Juni erstmals die altägyptischen, etruskischen, römischen und thailändischen Kunstgegenstände der Stiftung Koradi/Berger der Oeffentlichkeit zugänglich. Grosse Schenkungen in Form geschlossener Sammlungen sind seltene Glücksfälle für öffentliche Museen. Nicht weniger als 31 Kunstgegenstände aus dem Altertum vermachten die beiden Zürcher Bauunternehmer Heinrich Koradi und Arnold Berger der Universität Zürich. Die Objekte haben einen Gesamtwert von über zwei Millionen Franken.

Gegen Ende des Sommersemesters zeigte sich, dass die dritte Ausbauetappe der Universität Zürich-Irchel 6,182 Millionen Franken teurer zu stehen kommt als vorgesehen. Grund dafür sind die wegen der hohen Nachfrage gestiegenen Baukosten. Mit der Teuerung erhöhen sich allerdings auch die Beitragskosten des Bundes, so dass auf den Kanton noch Mehrkosten von 4,692 Millionen für den Ausbau der Universität Irchel entfallen. Für die dritte Bauetappe hatte das Kantonsparlament 1987 einen Kredit von 49,5 Millionen Franken bewilligt.

Als erste Schweizer Filmprofessorin hat am 1. August Christine N. Brinckmann ihr Amt an der Universität Zürich angetreten. Die 52jährige Deutsche war während längerer Zeit an der Universität Frankfurt, wo sie zur akademischen Oberrätin gewählt wurde, und in den USA wissenschaftlich tätig. Sie drehte selbst mehrere Experimentalfilme.

Im August ist der achte Forschungsbericht der Universität in zwei Bänden herausgekommen. Die jüngste Ausgabe des alle zwei Jahre erscheinenden Nachschlagewerks gibt Auskunft über die Forschungtätigkeit der rund 130 Universitätsinstitute in den Jahren 1987-89.

Mit Vorträgen international bekannter Psychiatriefachleute feierte die Psychiatrische Universitätsklinik Burghölzli am 25. August das 20jährige Bestehen ihrer Forschungsabteilung. Am Burghölzli besteht seit über 100 Jahren eine Tradition der psychiatrischen Forschung,

verbunden mit den Namen Auguste Forel, Eugen und Manfred Bleuler und Hans W. Maier.

Christoph Stricker